



Suivi de la grossesse

Vous êtes enceinte, au long de votre grossesse, plusieurs consultations auprès d'un gynécologue et/ou d'une sage-femme sont nécessaires pour bien être suivie.

Publié le 08 juillet 2020

Des consultations régulières

Préalablement aux consultations de suivi de grossesse, il est bon de faire un point santé avec votre médecin ou gynécologue obstétricien en consultation préconceptionnelle (mesures d'hygiène au bon déroulement de la grossesse, revoir les vaccins, supplémentation alimentaire).

Votre première consultation

Dès les premiers signes de grossesse (retard de règles, test urinaire de grossesse positif ou sanguin), vous consultez votre médecin, gynécologue ou sage-femme avec une échographie vers 6/7 Semaines d'Aménorrhée (6 à 7 semaines sans règles) pour :

- > Dater le terme théorique prévu et montrer que l'œuf est bien implanté dans l'utérus avec des battements de cœur présents
- > Rechercher des éventuels facteurs de risques
- > Réaliser un bilan sanguin (Sérologies toxoplasmose, rubéole, syphilis, NFS, agglutinines irrégulières, VIH, hépatites B et C, groupe sanguin, rhésus, sucre, albumine)
- > Obtenir des réponses à vos questions et à celles de votre conjoint
- > Recevoir des conseils sur le mode de vie (tabac, alcool, drogues, médicaments)
- > Obtenir une prescription de folates pour prévenir des troubles du développement du fœtus
- > Réaliser un frottis cervico-utérin si nécessité (femme de + de 25 ans)

Votre seconde consultation

A votre 3^{ème} mois de grossesse (avant la 14 SA - semaine d'aménorrhée), vous consultez pour :

- > Détecter une éventuelle grossesse anormale
- > Évaluer les facteurs de risques afin d'établir un suivi adapté (poids, taille, tension artérielle, état veineux, seins)
- > Prévoir l'entretien prénatal médico psycho social individuel ou en couple
- > Réaliser une échographie et datation, échographie sans danger pour le fœtus avec des ultra-sons (voie vaginale ou abdominale)
- > Vérifier le nombre de fœtus
- > Contrôler la vitalité du fœtus et quelques éléments de morphologie (mesures du fœtus, clarté nucale, quantité de liquide amniotique)
- > Vous faire prescrire une prise de sang pour la recherche des marqueurs combinés de dépistage de la trisomie 21
- > Etablir la déclaration de grossesse à envoyer à votre CPAM et CAF

Vote suivi médical mensuel

Vous consultez votre gynécologue-obstétricien et/ou votre sage-femme pour prévenir les risques liés à la grossesse et pour :

- > Vous informer des anomalies ressenties (saignements, douleurs, problèmes urinaires, dentaires)
- > Contrôler des paramètres: poids, tension artérielle, hauteur utérine, mouvements actifs, bruits de cœur fœtaux, +/- examen du col de l'utérus)
- > Réaliser un bilan sanguin si sérologie de toxoplasmose négative, agglutinines irrégulières

Et selon le mois:

- > Consultation du 4^{ème} mois
 - Planification de la préparation à la naissance et à la parentalité
- > Consultation du 5^{ème} mois
 - Étude morphologique à l'échographie (vérification de la bonne formation de bébé, sexe, etc...)
- > Consultation du 6^{ème} mois
 - Prévention de la menace d'accouchement prématuré
 - Mesures de la tension, poids, examen du col et hauteur utérine
 - Bilan sanguin (recherche anémie, toxoplasmose), hyperglycémie provoquée si antécédents de diabète
 - Examen bucco-dentaire si non-fait
- > Consultation du 7^{ème} mois
 - Consultation de suivi et bilan sanguin si besoin
 - Echographie de croissance pour vérifier le développement (placenta, position de bébé)
- > Consultation du 8^{ème} mois
 - Suivi de grossesse et bilan sanguin
 - Consultation pré-anesthésie obligatoire
 - Échographie si besoin
- > Consultation du 9^{ème} mois: c'est la consultation pour faire le point sur le déroulement de la grossesse et prévoir la conduite à tenir pour l'accouchement.
 - Poids, tension, palpation du fœtus, examen du col, bruits de cœur fœtaux
 - Parfois échographies et monitoring (enregistrement du rythme cardiaque foetal et des contractions utérines)
 - Bilan sanguin si besoin



DÉPARTEMENT DE LA
MEUSE

Place Pierre François

Gossin

55012 BAR LE DUC

Tél : 03 29 45 77 55

LE DÉPARTEMENT
meuse